

## UN MAMMOUTH GRAVÉ SUR UNE RONDELLE DU TROU DE CHALEUX (PROV. DE NAMUR)

Saskia BOTT, Pierre CATTELAÏN, Ivan JADIN

En octobre 1993, l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, confié au CEDARC / Musée du Malgré-Tout, pour moulage, une rondelle en ivoire provenant du Trou de Chaleux. Ce moulage était destiné aux nouvelles vitrines de la salle de Préhistoire des Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

Cette rondelle a été découverte en 1865 par E. Dupont (1867, t. 2, 2<sup>ème</sup> note, p. 38 et pl. IX, 1). Elle a été notamment étudiée par M. Dewez (1987, p. 147-149, fig. 104, E et fig. 105, n°162), par M. Lejeune (1987, p. 45-46, fig. 33, n°11) et par S. Bott (1992, p. 21, fig. 47).

Il s'agit d'une rondelle complète en ivoire, de forme subquadrangulaire, de section légèrement convexe-concave, à double perforation centrale biconique, peut-être due à une rectification. Le diamètre maximum est de 47,8 mm, le diamètre de la plus grande des perforations est de 3,9 mm, et l'épaisseur maximale de 3,4 mm.

M. Dewez et S. Bott avaient distingué sur la face A un décor figuratif très difficilement lisible, comprenant notamment une éventuelle patte d'ours. M. Lejeune, par contre, classe cet objet parmi les pièces à décor non-figuratif et la décrit comme portant de nombreuses stries. Pour les différents auteurs, la face B ne porte que des stries de raclage.

Les recherches récentes menées à Chaleux par l'Université de Liège (Otte et Teheux, 1986) ont permis de préciser la stratigraphie et d'effectuer des datations par la méthode du Carbone 14. Chaleux ne semble avoir comporté qu'une seule couche magdalénienne appartenant à l'oscillation de Bölling et datée de  $12.370 \pm 170$  B.P. et de  $12.990 \pm 140$  B.P. Une datation C14 effectuée par ailleurs sur esquilles osseuses avec traces de coups de silex recueillies par E. Dupont, donne  $12.710 \pm 150$  B.P. Deux autres datations par accélérateur, réalisées à Oxford, encore inédites, vont dans le même sens (R. Charles : comm. pers.). Cet ensemble de données chronologiques est bien homogène et permet d'attribuer la rondelle à un niveau magdalénien supérieur.

Lors du moulage de l'objet, Alain Sellekaerts, technicien mouleur au CEDARC, a remarqué sur la face A la gravure d'une tête et peut-être du reste du corps d'un mammouth. Cette gravure a tout d'abord été remarquée sur le tirage brut en résine polyuréthane non peint et a ensuite été retrouvée sur l'original où elle est plus difficilement lisible, suite aux altérations de couleur et au marquage de la pièce. Cette gravure a probablement pu être remarquée grâce au traitement de consolidation subi par l'objet avant moulage. Ce traitement a été réalisé en trempant la pièce pendant un quart d'heure dans une solution à 10% de Paraloid B72

dilué dans du xylène. A la sortie du bain, l'objet a été délicatement tamponné avec du papier absorbant pour enlever le film de surface brillant. Ce traitement a eu pour résultat, outre la consolidation interne de la pièce, la dissolution partielle des anciens "verniss" de protection, ce qui a permis de mieux interpréter les traits gravés.

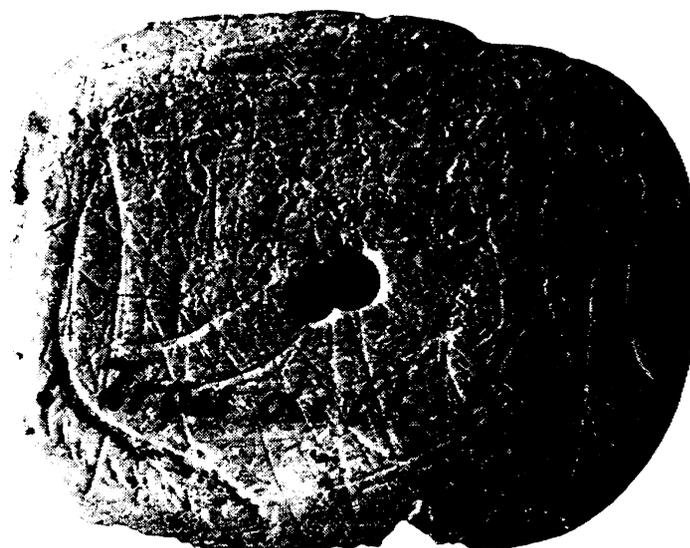
La "patte d'ours" reconnue par M. Dewez, puis par S. Bott, sur la face A, représente, en fait, la tête et la trompe poilue d'un mammoth, dont on peut également reconnaître la ligne cervico-dorsale et peut-être une des pattes antérieures. Un premier examen à la loupe binoculaire permet également de reconnaître le caractère intentionnel de toute une série de traits sur cette face, ainsi que sur la face B. Le caractère très usé de la surface nécessite, pour affiner la lecture des gravures et proposer une interprétation complète, une étude au microscope électronique à balayage par la méthode de la métallisation d'une empreinte au silicone dentaire. Ce travail, en cours, a été confié à Carole Fritz du Laboratoire de Recherche des Musées de France. Il permettra de distinguer les traits gravés intentionnels de ceux provenant de la vie de l'objet et de ses conditions de conservation dans le sol et dans les collections. Cette étude devrait également permettre de déterminer la chronologie des tracés.

Pour cette raison, nous avons décidé de ne publier ici qu'une photographie de cette rondelle, attendant la fin de l'étude pour en proposer un relevé détaillé.

Quoi qu'il en soit, et indépendamment de la reconnaissance d'autres figurations gravées sur cette rondelle, celle-ci nous fournit la première représentation paléolithique de mammoth découverte en Belgique.

## BIBLIOGRAPHIE

- BOTT S. - 1992. *Les rondelles paléolithiques et épipaléolithiques*. Mémoire de fin d'études présenté à l'Institut de Pré- et Protohistoire (IPL) de l'Université de Leiden (Pays-Bas). Inédit, 2 vol. 98 p., 317 fig.
- DEWEZ M. - 1987. *Le Paléolithique supérieur récent dans les grottes de Belgique*. Publications d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Catholique de Louvain. Louvain-la-Neuve, 466p., 286 fig.
- DUPONT E. - 1867. *Notices préliminaires sur les fouilles exécutées sous les auspices du gouvernement belge dans les cavernes de la Belgique*. Bruxelles, 2 tomes.
- LEJEUNE M. - 1987. *L'Art mobilier paléolithique et mésolithique en Belgique*. Artefacts 4. Treignes, CEDARC, 82 p., 54 fig.
- OTTE M. & CABBOI S. - 1988. La grotte de Chaleux, résultats préliminaires de la fouille 1988. *Notae Praehistoricae* 8, p. 25-37, 8 fig.
- OTTE M. & TEHEUX E. - 1986. Fouilles 1986 à Chaleux. *Notae Praehistoricae* 6, p. 63-77, 2 tabl., 8 pl.
- TEHEUX E. - 1985. Nouvelle fouille à la grotte de Chaleux. *Notae Praehistoricae* 5, p. 123-129, 4 pl.



Rondelle gravée de Chaleux : face A décorée d'un mammouth. Echelle 2/1, Cl. P. Cattelain.